

# Tarifs 2025

## Guide des usagers



Le tarif appliqué correspond au Quotient Familial municipal (QF) calculé en fonction des ressources du foyer de l'année n-2 et des allocations familiales mensuelles. Pour le calcul de votre QF 2025, merci de fournir les documents suivants

**avant le 3 février 2025 :**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2024 (sur les revenus 2023) de tous les membres du foyer
- A partir de 2 enfants à charge : dernière attestation de paiement CAF
- Si un seul enfant à charge : le livret de famille

**⚠ Attention :** Les familles qui ne fourniront pas ces documents verront le tarif maximum appliqué. Merci d'envoyer au minimum un justificatif de domicile.

Vous pouvez les transmettre sur votre compte du portail familles « Mon compte » / « Mes documents » ou par mail [animation@saint-gilles35.fr](mailto:animation@saint-gilles35.fr)

# Tarifs 2025

## Quotient familial municipal - QF

<b>Tarif 1</b>	De 0 € à 449.99 €
<b>Tarif 2</b>	De 450 € à 574.99 €
<b>Tarif 3</b>	De 575 € à 699.99 €
<b>Tarif 4</b>	De 700 € à 999.99 €
<b>Tarif 5</b>	≤ 1000 €

## Restaurant scolaire tarifs du repas

	<b>Saint-Gilles</b>	<b>Autres communes</b>
<b>Tarif 1</b> Dispositif de l'État : Cantine à 1 €	1 €	1 €
<b>Tarif 2</b>	3.08 €	4.62 €
<b>Tarif 3</b>	3.88 €	5.43 €
<b>Tarif 4</b>	4.67 €	6.21 €
<b>Tarif 5</b>	4.85 €	6.40 €
<b>Panier repas</b> (en cas d'allergie constatée et PAI)	1/2 tarif	
Repas non-réservé	+1 €	

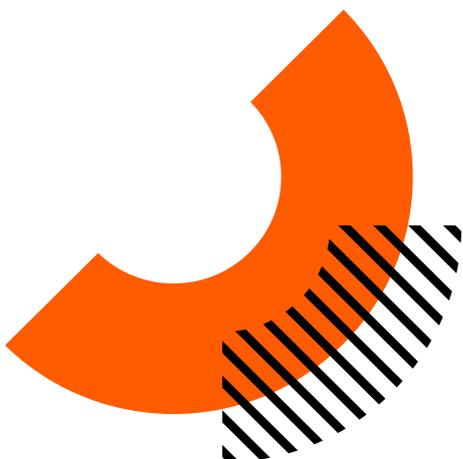
Tout repas inscrit/réservé sera facturé sauf justificatif (certificat médical) ou annulation avant 8h30 le jour même.

# Accueil périscolaire matin et soir

Tarifs horaires et goûter		Saint-Gilles		Autres communes	
		Tarif horaire	Prix du goûter	Tarif horaire	Prix du goûter
<b>Tarif 1</b>	1er enfant présent	1.55 €	0.52 €	2.05 €	0.77 €
	Par enfant supplémentaire	0.92 €	0.32 €	1.43 €	0.58 €
<b>Tarif 2</b>	1er enfant présent	1.67 €	0.55 €	2.18 €	0.80 €
	Par enfant supplémentaire	1.00 €	0.33 €	1.51 €	0.59 €
<b>Tarif 3</b>	1er enfant présent	1.80 €	0.59 €	2.32 €	0.84 €
	Par enfant supplémentaire	1.08 €	0.36 €	1.60 €	0.62 €
<b>Tarif 4</b>	1er enfant présent	1.94 €	0.62 €	2.45 €	0.88 €
	Par enfant supplémentaire	1.16 €	0.38 €	1.68 €	0.64 €
<b>Tarif 5</b>	1er enfant présent	2.10 €	0.69 €	2.62 €	0.95 €
	Par enfant supplémentaire	1.27 €	0.42 €	1.78 €	0.68 €
Absence sans justificatif		1 €			

L'accueil périscolaire fonctionne avec la participation financière de la CAF

# Facturation



Le temps d'accueil périscolaire est facturé en fonction du temps de présence de l'enfant (à la minute). Les factures sont établies pour l'ensemble des services périscolaires à mois échu. Elles sont consultables sur le Portail Familles.

Les moyens de régler ces factures sont les suivants :

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public, à envoyer à la Trésorerie Publique de Guichen
- Par virement au Trésor Public de Guichen en précisant « St-Gilles » dans l'intitulé
- Par prélèvement automatique SEPA (fournir un RIB)
- En ligne via votre compte du Portail Familles.

## Pénalités

Repas non réservés sur le Portail Familles **+1 €**

Badge perdu **+5 €**

Présence au périscolaire du soir sans réservation avant 8h30 **+0.50 €**

Retard après 19h (par tranche de 15 mn ; tout 1/4 d'heure entamé est dû) **+ 5 €**



*Toutes les réservations et annulations doivent être effectuées depuis le Portail Familles à 8h30 le jour même, dernier délai, sous peine d'application de pénalités.*

